



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville



« 2023 : Soyons fiers
de notre territoire ! »

Aménagement

11/ Les travaux ont débuté
« parking Vincent »

Port de plaisance

15/ Retour sur l'incendie
du 17 janvier

n°155
Janvier 2023

www.digoin.fr

18 décembre

À l'occasion de la finale de la coupe du monde de foot, la ville de Digoin organisait une projection de la rencontre sur écran géant. Un véritable engouement puisque plus de 400 personnes se sont retrouvées à la salle des Fêtes.



Janvier

"Règlement de compte", le nouveau spectacle de la Cie « Amicalement Vôtre » proposé par l'association « Les Maraudeurs » se déroulera les 4 et 5 mars. À cet effet, l'association organise ces prochaines semaines une vente de billets à l'office du tourisme les vendredis 27 janvier et 3, 10, 17 et 24 février de 15h30 à 17h, ou par téléphone au 06 24 54 55 72.



19 décembre

L'antenne locale des « Restos du cœur » de Digoin a reçu un congélateur professionnel de la part de l'antenne locale Emmaüs. Un équipement qui va être mis à profit de l'association qui distribue chaque semaine de nombreux produits alimentaires à ses bénéficiaires.



13 janvier

« Mange ! », le premier spectacle de la saison culturelle 2023 a rencontré un vif succès au Dock 713! Ce sont près de 150 personnes, toutes générations confondues, qui ont pu participer à l'une des deux représentations proposées par la ville de Digoin. Prochain spectacle de la saison le 23 février prochain (Plus d'infos P.16).

Les célébrations de fin d'année ont ravi petits et grands !



manèges pour enfants, stands gourmands, descente aux flambeaux, déambulations musicales... Le concert de gospel proposé à l'Eglise Notre-Dame a sans aucun doute été l'une des clés du succès des animations de la fin d'année 2022. Les deux précédentes éditions, amputées de certaines animations à cause de la crise sanitaire, sont aujourd'hui presque oubliées...

Personne n'a été oublié à Digoin lors des fêtes de fin d'année et chacun a pu profiter des distractions proposées par les structures municipales et les associations locales. Des festivités durant lesquelles les Digoinais et de nombreux visiteurs ont pu profiter des charmes de la cité ligérienne. Les 17 et 18 décembre, le centre-ville a accueilli son marché de Noël avec la présence d'une trentaine de commerçants et artisans locaux où plusieurs animations étaient à l'honneur :



David Bême
Maire de Digoin
Vice-Président du
Grand Charolais

La première nouvelle de ce début d'année 2023 est la publication des chiffres du dernier recensement. Certes, la population de la ville baisse très légèrement, mais la courbe semble s'atténuer. Il nous faut donc maintenant continuer nos efforts pour arriver à inverser la tendance et gagner de nouveaux habitants. L'augmentation constante des effectifs scolaires depuis 3 ans en est aujourd'hui l'exemple probant et cela semble un signe encourageant pour l'avenir.

Nous devons nous inspirer de la richesse de notre histoire, de notre territoire, pour nous préparer aux enjeux et défis de demain.

Et lorsque que nous sommes durement touchés, à l'image de l'incendie des bateaux au cœur du port de plaisance, unissons nos forces, comme c'est le cas avec Le grand Charolais, VNF et les Canalous pour tenter de sauver la saison touristique. Je tenais à saluer M. David Roche, Sous-Préfet et M. André Accary, Président du Département, présents sur les lieux dès les premiers instants. Et remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers qui ont pu sauver de nombreuses embarcations. J'ai évidemment une pensée pour les propriétaires des bateaux, les employés des Canalous qui ont vu leur outil de travail partir en fumée, et la famille Carignant.

Continuons d'agir sans relâche au profit de Digoin. Et je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien : l'ensemble du Conseil Municipal, le personnel de la ville, ainsi que tous les acteurs de notre commune. Grâce à vous tous, la ville de Digoin reste dynamique et attractive. Soyons fiers de notre ville !

Excellente année 2023 !



Après deux années d'annulation des vœux suite à la pandémie, le maire de Digoin David Bême, le sénateur et maire honoraire Fabien Genet avec l'ensemble du conseil municipal ont présenté leurs vœux le 22 décembre dernier. Extraits sur les moments forts de la cérémonie.

« Quel plaisir avec l'ensemble de mes collègues du Conseil de pouvoir enfin vous retrouver pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. 3 années

se sont donc écoulées depuis la dernière cérémonie, 3 années éprouvantes où se sont mêlées des situations inattendues aux conséquences catastrophiques, mais aussi quelques évènements plus heureux qui viennent marquer l'histoire de notre commune.

Revenons à ce début d'année 2020, où nous avions à cœur, avec les collègues, de vous proposer un programme réaliste et ambitieux lors de la campagne des municipales afin d'obtenir votre confiance et nous reconduire ainsi pour un nouveau mandat. Avec l'ensemble des collègues, nous tenions à vous remercier sincèrement de la confiance que vous nous avez témoignée. La ville de Digoin compte désormais avec Fabien Genet un parlementaire dans ses rangs. Quel honneur pour notre territoire communal, puisque cela n'était arrivé qu'une seule fois jusqu'alors lorsque François Ducarouge fut élu député de 1908 à 1913.

« 3 années éprouvantes où se sont mêlées des situations inattendues aux conséquences catastrophiques »

Le 5 novembre 2020, le conseil municipal a décidé de m'accorder sa confiance en me désignant afin d'assurer la fonction de Maire de Digoin. Je remercie encore mes collègues tout en étant pleinement conscient de la responsabilité que cela confère, et des attentes des Digoinois.

Et je le mesure pleinement chaque jour qui passe... Parce que je suis né ici et j'ai grandi ici, j'ai à cœur d'être au plus près de chacun d'entre vous pour mener un mandat de proximité, d'écoute mais aussi d'actions.

Mais 2020 a surtout été marquée par la pandémie qui nous affecte encore aujourd'hui.

250 personnes sont venues assister aux vœux 2022.



Se confiner chez soi, éviter tout contact avec l'extérieur, fermer les commerces, les entreprises, stopper les manifestations... Face à un virus que nous ne connaissions pas, il devenait urgent d'agir pour vous protéger. En partenariat avec les industriels locaux, la collectivité a fait fabriquer des masques que les élus municipaux sont allés distribuer dans toutes les boîtes aux lettres. Il nous a fallu également mettre en place des mesures d'urgence pour les plus fragiles avec notamment l'ouverture d'un centre de vaccination à Digoin qui aura permis d'injecter plus de 22 800 doses de vaccin. Je voudrais avoir une pensée à tous les agents, à tous

les employés du privé et des entreprises alimentaires, et à tous ceux qui sont allés au contact des malades. Je pense à tous les pharmaciens digoinois, médecins, pompiers et toutes les infirmières et infirmiers de la commune qui se sont relayés sur des « tournées covid » et qui ont assuré sans relâche leur mission sur le terrain. Et comme si cette crise ne suffisait pas, c'est le ciel qui

nous est tombé sur la tête ce soir du 21 juin 2022, dévastant une partie de la ville... Tel un ouragan formant un couloir qui traversait la ville, personne n'a été épargné : particuliers, commerçants, artisans, agriculteurs, industriels laissant apparaître un spectacle de désolation après son passage. La collectivité à elle seule estime le montant des dégâts subis sur les bâtiments communaux à plus d'1,6 million €.

« Parce que je suis né ici et j'ai grandi ici, j'ai à cœur d'être au plus près de chacun d'entre vous pour mener un mandat de proximité, d'écoute mais aussi d'actions. »

Après une ouverture en musique avec l'Harmonie de Digoin, le Maire a présenté ses vœux à la population.



Là encore, un grand merci à nos pompiers et gendarmes pour leur professionnalisme. En raison des difficultés d'approvisionnement en matériaux et du manque de professionnels, nous savons que les stigmates de cet épisode

climatique sont susceptibles de perdurer encore quelques mois... Et aujourd'hui, c'est la crise énergétique qui nous fait craindre le pire. La hausse du gaz et de l'électricité annoncée impacte déjà et va encore tous nous impacter. Entreprises, commerçants et artisans, selon qu'ils bénéficient ou non d'un groupement d'achat, pourraient voir leur facture multipliée par 5, voire plus encore. La facture d'électricité de la ville pourrait

également passer de 272 000€ en 2021 à 925 000€ en 2023. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un plan de sobriété visant à réduire les consommations avec notamment l'extinction partielle de l'éclairage public.

Trois années éprouvantes donc pour chacun d'entre nous... j'ai naturellement une pensée pour notre Faïencerie et ses salariés qui vivent une liquidation judiciaire. Cette institution qui, même en difficulté, participait à la renommée de notre cité. La guerre en Europe et les conséquences sur les coûts de l'énergie ont eu raison de cette entreprise emblématique. Je pense donc aux salariés qui ont perdu ce jour-là plus qu'un travail.

Mais ces 3 années ne se résument pas uniquement à ces différentes crises. Il a fallu poursuivre et intensifier nos efforts pour que Digoin continue de progresser et ne cesse de renforcer son attractivité.



Le Maire de Digoin a rappelé les grands événements de l'année écoulée, avant d'évoquer les grands projets en cours et à venir.

Ces forces vives de notre territoire se sont battues pour repartir dans le cadre d'un véritable élan de solidarité. Et même si les inquiétudes sont nombreuses, nous continuons nos efforts en termes d'investissement parce que nous devons poursuivre la dynamique débutée il y a quelques années maintenant, tout en respectant notre volonté de réduire, chaque année, l'endettement de la commune. Différents chantiers se préparent déjà comme notamment l'aménagement du parking Vincent et des abords du Boulevard des Platanes, le réaménagement définitif de la rue Quéroy ou encore les futurs déplacements doux qui nous permettent de relier les différents quartiers entre eux et

notamment aux Blattières.

Malgré l'adversité, ce que je veux retenir de cette année 2022, c'est le Digoin solidaire, le Digoin qui se bat, le Digoin qui se relève, avec le retour de la fête foraine, de la fête de l'escargot, de la foire exposition, des chapitres de l'épogne aux grattons... C'est le digoin festif avec la soirée barrée de l'UCIA, le marché de Noël... Le Digoin qui crée, qui

innove, avec des entreprises qui ne cessent de se moderniser et de prospérer vis-à-vis de clients nationaux voire internationaux toujours plus nombreux. C'est également le Digoin qui gagne avec Coline Devillard ! Soyons fiers de notre ville, soyons fiers de notre identité, de notre territoire et continuons de participer activement à l'attractivité de la Saône-et-Loire, du Grand Charolais et de Digoin !

Avec l'équipe municipale, nous n'aurons de cesse de nous mobiliser et de nous battre pour porter les ambitions fortes de Digoin et nous répondrons présents, comme nous l'avons toujours fait, pour porter le défi du futur au service de tous les Digoinois. À tous je vous souhaite tous mes vœux de réussite, de santé et de bonheur pour l'année à venir. Excellente année 2023 ! »

Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 9 médecins qui se relaient au centre départemental de santé. Quant à la maison de santé zone Ligerval, elle a accueilli depuis 2020 deux médecins supplémentaires mais également 2 dentistes et une ophtalmologue. Enfin, 2 autres dentistes viennent de s'installer rue de la maternité, et c'est un kiné qui devrait pouvoir vous accueillir prochainement au centre-ville.

Des nouvelles réjouissantes également pour la jeunesse et la démographie, puisque depuis 3 ans, nous assistons à une hausse des effectifs au sein des écoles. Sur l'attractivité, 30 nouvelles boutiques ont pu ouvrir leurs portes en 3 ans en centre-ville. Le dispositif façades pour les commerces a permis 56 rénovations depuis 2020. De nouveaux bâtiments sortent de terre à Ligerval où de nouveaux terrains viennent d'être vendus annonçant le développement de nouvelles sociétés et commerces, qui voient la proximité avec l'autoroute A79 comme un réel atout. Je tenais également à féliciter les nombreuses associations digoines et l'ensemble des bénévoles qui les font vivre.

« Malgré l'adversité, ce que je veux retenir de cette année 2022, c'est le Digoin solidaire, le Digoin qui se bat, le Digoin qui se relève »



EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

par Fabien GENET, Sénateur de Saône et Loire - Maire honoraire de Digoin
Conseiller en charge du projet municipal.

DIGOIN, VILLE À ÉNERGIE COLLECTIVE !

Depuis 2020, les temps sont durs. Après la crise sanitaire mondiale, voici revenu le temps de la guerre sur le sol européen, la crise énergétique et l'inflation galopante. Face à ces difficultés, l'engagement et le dévouement au service des autres sont plus qu'utiles. Tous les lundis en bureau municipal, pendant plusieurs heures, nous faisons le point avec le maire, les adjoints, les conseillers délégués et les services municipaux, mais également en commission ou en conseil municipal. Nous examinons vos demandes, vos difficultés comme vos initiatives, le fonctionnement de nos services, les projets pour la commune. Nous imaginons ensemble de quoi demain sera fait. Les ambitions ne manquent pas. En matière d'aménagement, de reconstruction de ce que la grêle a abimé ou détruit (et je pense à nos jeunes gymnastes

qui rêvent d'être Coline Devillard pour peu qu'elles retrouvent une salle !). En matière économique et d'attractivité, à l'heure de l'arrivée de la fibre et de l'A79. En matière de transition écologique et énergétique. En matière d'accès aux soins, de logement ou de solidarité. Sur chacun de ces points, nous nous engageons, nous nous battons, nous nous mobilisons. À chaque fois, un même cocktail pour y parvenir : la confiance, par l'écoute et le dialogue ; la volonté, ferme et résolue et l'énergie collective. Oui, Digoin est une ville à énergie collective et entend bien le demeurer. Alors puisse l'année nouvelle venir concrétiser ces espoirs et apaiser un peu les souffrances de celles et ceux que l'année a durement éprouvés, par la perte d'un être cher, la maladie, le handicap, la solitude ou la perte de leur emploi. À tous nous souhaitons une très belle année 2023 !



Le 19 janvier dernier à la salle des Fêtes de Digoïn, le Président du Grand Charolais Gérard Gordat a présenté ses vœux aux acteurs du territoire. Les actions en faveur de l'attractivité, de l'agriculture, de l'économie locale ou encore de l'environnement ont été détaillées lors de cette cérémonie.

Habitat, économie, rénovation de voiries et entretien d'équipements, soutien aux associations... la communauté de communes « Le Grand Charolais » mène de nombreuses actions sur le territoire.



Le Grand Charolais

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Propriétaires occupants, bailleurs et de logements vacants, c'est le moment de réhabiliter vos biens immobiliers en profitant d'aides techniques et financières. La société « Urbanis », mandatée par le Grand Charolais conseille sur

vos programmes de travaux et vous aide dans toutes les démarches nécessaires à la réalisation de votre projet (Renseignements par mail à opah.grandcharolais@urbanis.fr ou par téléphone au 0385932729 le lundi et le mardi de 14h à 17h ainsi que le jeudi et le vendredi de 9h à 12h).



Jusqu'à présent, l'école de musique intercommunale disposait de sites à Paray-le-Monial, Charolles et St-Bonnet-de-Joux. Elle vient d'ajouter celui de Digoïn depuis le 1er septembre 2022. Seul le grand orchestre de l'harmonie sera séparé de l'école et continuera à vivre au sein de l'association digoïnoise. (Photo : Harmonie de Digoïn)



Depuis 2018, Le Grand Charolais propose pour les personnes âgées de plus de 70 ans un service de Transport A la Demande (TAD), avec des critères de fonctionnement harmonisés à l'ensemble du territoire. Plus besoin de ticket ! Remplissez votre dossier auprès de la CC Le Grand Charolais qui vous délivrera une carte d'utilisateur afin de réserver directement auprès du taxi (coordonnées : 09 71 16 95 95).

2022 : UNE ANNÉE D' ACTIONS DU « GRAND CHAROLAIS » À DIGOÏN

Les compétences du Grand Charolais sont nombreuses et ses actions bénéficient au quotidien à l'ensemble des 40 000 habitants du territoire.

Découvrez un aperçu non-exhaustif des opérations menées en 2022 à Digoïn par la communauté de communes.

Digoïn intègre l'école de musique intercommunale

C'est une longue page qui s'est tournée début septembre ! À Digoïn, l'Harmonie fait figure d'institution. Créée en 1918, l'association a vu défiler en plus d'un siècle des milliers de musiciens au sein de ses différents orchestres. Elle en a formé aussi des centaines par le biais de son école de musique et depuis le 1er septembre, cette activité est passée dans le giron de la communauté de communes Le Grand Charolais (CCLGC). Si la gestion a changé de main, le site reste identique avec les mêmes cours rue de la Barre. Au total, l'école intercommunale peut s'appuyer sur le savoir-faire de 24 professeurs de musique, pour 17 instruments et met en œuvre une vingtaine d'ateliers de pratiques collectives.

Environnement

Le Grand Charolais assure la collecte des déchets, la gestion des 5 déchetteries du territoire et le traitement des déchets (transport, tri, valorisation, enfouissement). En 2022, le service environnement a réalisé une quarantaine d'actions de sensibilisation auprès des enfants scolarisés en Grand Charolais dont 13 classes de primaire ainsi que les éco-délégués du collège Roger Semet. Ils ont ainsi pu participer à des ateliers sur le tri des déchets.

Équipements sportifs

L'intercommunalité gère les équipements nautiques du territoire (piscine éphémère « Le Grand Bain ») ainsi que la maintenance et les visites de contrôle des équipements multisports comme le city stade de La

Chaume. En octobre 2022, l'équipement a subi une réfection totale de son sol pour un montant de 13 200 €.

Économie et habitat

Vous souhaitez rénover votre logement ? Le Grand Charolais investit 300 000 € par an pour vous aider financièrement dans vos projets (sous conditions). Déjà 90 foyers Digoïnais ont pris contact avec le prestataire Urbanis, mandaté par l'intercommunalité, pour faire une demande de dossier. Sont concernés les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et les propriétaires de logements vacants. Les aides possibles sont à la fois techniques et financières : la société « Urbanis » vous accompagne gratuitement dans votre projet, vous conseille et vous aide dans toutes les démarches nécessaires. En 2022, la CCLGC a attribué 41 000 € d'aides à l'immobilier d'entreprise qui ont permis de soutenir 8 projets de rénovation ou d'agrandissement. À Digoïn, 10 000€ de subventions ont été attribués à 2 entreprises permettant l'obtention de subventions complémentaires provenant d'autres collectivités.

Voie et mobilité

Ce sont plus de 25 km de routes et 4 ouvrages d'art (pont, tunnel...) qui sont gérés par l'intercommunalité sur la commune. L'été dernier, c'est la route de Mâcon qui a été totalement rénovée pour un montant de 133 276 € TTC. Quant au transport à la demande, ce sont près de 500 bénéficiaires qui ont pu profiter de ce service (personnes de plus de 70 ans), dont 67 nouveaux en 2022.

PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS : MUTUALISER LES FORCES D'UN TERRITOIRE !

Créé en 2004, le Pays Charolais-Brionnais, c'est avant tout une collectivité aux multiples projets avec comme objectif d'offrir de la hauteur et de la lisibilité au territoire. Le pays représente un bassin de vie rurale de 89 000 habitants comprenant 129 communes dans 5 communautés de communes.

Son objectif : faire ensemble ce qu'aucune communauté de communes ou commune ne pouvait faire seule, en rassemblant les élus dans une structure opérationnelle mobilisée pour défendre les intérêts du territoire, de répondre aux besoins de cohérence des politiques territoriales menées par les financeurs publics (Union Européenne, Etat, Conseil Régional et Départemental...) et agir au service des habitants du Charolais-Brionnais.

Un contrat local de santé

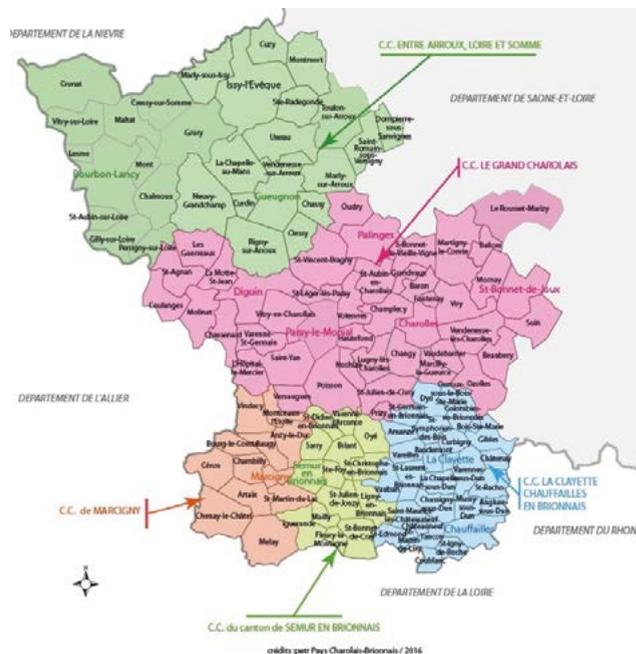
Porté depuis 2014 en partenariat avec l'ARS Bourgogne Franche-Comté, ce contrat a pour objectif de fédérer les différents acteurs de la santé et optimiser l'offre sur le territoire. Des actions autour de la démographie médicale, de la santé mentale ou encore de la santé environnementale sont ainsi menées et animées par la chargée de mission.

Un service urbanisme de proximité

L'équipe d'instructeurs accompagne élus et habitants, et traite les dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme pour le compte de 52 communes dotées d'un document d'urbanisme.

Un pays d'art et d'histoire

Le territoire est labellisé depuis 2007. Ainsi, chaque année, les deux animateurs de la structure proposent un programme d'actions, de visites et d'événements à destination de tous les publics pour promouvoir la culture, le patrimoine, l'histoire et l'architecture de notre territoire !



Une candidature au patrimoine mondial de l'humanité

Le Pays Charolais-Brionnais porte la candidature du bocage de l'élevage bovin. En 2018, l'État français a inscrit ce paysage sur sa liste indicative. En 2019, sa Valeur Universelle Exceptionnelle a été reconnue par le comité français des Biens. Ces étapes préalables indispensables ont été validées avec succès. Le travail en cours porte sur l'élaboration du plan de gestion attendu par l'UNESCO et qui vise à préserver et à développer le territoire. L'inscription au Patrimoine Mondial contribuerait à valoriser un système d'élevage durable. Il apparaît aujourd'hui primordial de valoriser, de promouvoir et de mettre en avant ce paysage de bocage exceptionnel qui conjugue les traces du passé, une partie de l'économie du territoire et la douceur de vivre... en Charolais-Brionnais !

Pour en savoir plus :
www.charolais-brionnais.fr

LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ SUR LE « PARKING VINCENT » ET SES ABORDS

Après les travaux de réaménagement effectués il y a quelques mois avenue de Gaulle (dans sa partie comprise entre la Gare SNCF et l'avenue des Platanes), la ville de Digoin a souhaité réaliser des travaux d'aménagement sur le parking dit « Vincent ». Une requalification complète des lieux était devenue nécessaire et aura pour objectif d'améliorer le secteur afin de le rendre plus esthétique et plus sécurisé.

Pour un montant de 535 000€ TTC (subventionné à hauteur de 50 %), ces travaux d'aménagements, d'une durée de 5 mois, ont débuté début janvier et s'effectueront sur différentes phases afin de laisser des places de stationnement disponibles pendant toute la durée des travaux.

Quant aux accès piétons et aux accès habitations et commerces, ils seront maintenus pendant toute la durée des travaux. Les travaux seront toutefois

susceptibles de perturber quelque peu la circulation et le stationnement sur et autour du parking ces prochaines semaines. Ce projet s'inscrit dans la continuité de plusieurs projets menés par la ville ces dernières années pour rendre la commune toujours plus accessible, plus fonctionnelle et agréable au quotidien. Les travaux réalisés vont permettre de dissocier les parcours des différents utilisateurs (piétons, voitures, vélos grâce à la réalisation d'une piste de cheminement doux...) aux abords de la place afin de les rendre plus sécurisés et opérationnels. Plusieurs espaces végétalisés, plantés d'arbustes, de vivaces et d'arbres viendront compléter ces aménagements. Pendant toute la durée des travaux, des panneaux signalétiques vous informeront des modalités de stationnement et de circulation à respecter pendant cette période.

Subventionné à hauteur de 50%, le montant des travaux s'élève à 535 000€ TTC.



PAROLES DE DIGOINAIS

L'EHPAD Marcellin Vollat se mobilise toute l'année pour le bien-être de ses résidents. La résidence a lancé il y a peu les démarches vers la labellisation « Humanitude », gage de bienveillance envers les personnes âgées et fragilisées. Entretien avec Mme Isabelle Creteur, responsable de site.

Présentez-nous l'EHPAD Marcellin Vollat (MV) ?

L'EHPAD Vollat est un établissement public autonome en direction commune avec le Centre Hospitalier du Pays Charolais Brionnais (CHPCB). L'établissement propose 113 lits d'EHPAD tous habilités à l'aide sociale et dispose d'un Pôle d'activité de soins adaptés (PASA) de 14 places permettant l'accueil, durant la journée, de résidents dans un environnement confortable. La structure dispose également d'un service de soins infirmiers (SSIAD) de 61 places et d'un service de portage de repas à domicile. Au total, l'établissement compte une centaine d'agents dont plus d'un tiers d'aides-soignants, deux médecins salariés, des infirmiers, des animatrices, du personnel d'encadrement, du personnel administratif, des agents de cuisine et techniques, une psychologue... Nous bénéficions également de professionnels mis à disposition par le CH PCB.

Toute l'année, l'EHPAD se mobilise pour le bien-être de ses résidents ?

Notre mission est d'accueillir, d'héberger et d'accompagner des personnes âgées dont la perte d'autonomie physique ou psychique ne leur permet plus de rester à domicile. Nous ne prétendons pas vouloir, ni pouvoir répondre à tous les besoins, néanmoins nous mettons tout en œuvre

pour les satisfaire au mieux. Avec l'ouverture d'un « café social » et « d'un salon d'esthétique » cet été (qui viennent s'ajouter à d'autres offres), notre objectif est de favoriser la vie sociale (opérations soutenues entre autres par le Département).

De nombreux partenariats s'opèrent avec les structures et associations locales ?

Nous souhaitons d'une part faire changer le regard sur l'EHPAD en ouvrant nos portes aux personnes extérieures et d'autre part entretenir des liens sociaux et culturels. Outre les activités hebdomadaires, l'équipe d'animation propose de nombreuses rencontres avec des structures et associations locales qui s'inscrivent dans la philosophie « Humanitude », fil conducteur de notre projet d'établissement.

Justement, parlez-nous de la candidature au label « Humanitude ».

L'établissement est engagé depuis 2014 dans la formation des professionnels. Les

raisons évoquées par les professionnels sont notamment la valorisation du travail, l'acquisition de techniques, la qualité des soins, le respect des choix du résident... L'obtention du label est exigeante et nécessite un gros investissement de la part des professionnels. Le référentiel peut donner le tournis avec pas moins de 500 critères évalués par des experts indépendants. C'est donc une démarche qui se travaille tous les jours... il est donc important d'être bien entourée et de partager les mêmes valeurs, ce qui est le cas ici. Je peux m'appuyer sur des équipes exceptionnelles et des professionnels investis au quotidien avec la présence quotidienne de médecins, salariés et libéraux... Je souhaiterais inviter toutes les personnes désireuses de s'investir, bénévolement ou en tant que soignant, à pousser les portes de notre établissement et à venir nous rencontrer !

Déploiement de la fibre optique :

un registre à votre disposition

Le rythme très élevé du raccordement à la fibre optique entraîne inévitablement une hausse des réclamations : des retours de donneurs d'ordre et d'habitants signalent des cas d'oubli ou de mauvaises mises en œuvre des infrastructures numériques au sein de leurs bâtiments. Détérioration, dégradation, dysfonctionnement... suite à quelques cas signalés en mairie ces dernières semaines, la ville a mis en place un registre afin de remonter les anomalies aux fournisseurs. (03 85 53 73 16)
À SAVOIR : avant de vous faire raccorder, des précautions sont à prendre avant le jour de l'installation. Si vous vivez dans un immeuble, renseignez-vous auprès de votre gardien ou du syndic afin de savoir s'il existe un local technique et si c'est le cas, y avoir accès le jour de l'intervention. Si vous habitez en maison individuelle, pensez à libérer l'accès aux gaines techniques, généralement situées dans le garage.



Prévention routière : appel aux bénévoles

Depuis de nombreuses années, l'association « Prévention Routière » mène diverses actions de sensibilisation en matière de sécurité routière. Elle intervient auprès des enfants, des jeunes, des adultes et des seniors afin de faire évoluer les comportements. Ces interventions menées au sein d'établissements scolaires, d'entreprises et d'associations sont animées par des bénévoles et des volontaires.

L'association « Prévention Routière » cherche à recruter des bénévoles qui seront prêts à donner de leur temps pour diffuser ce message au plus grand nombre.

Un accompagnement sur le terrain est prévu pour tous les bénévoles souhaitant s'engager dans l'association.

Plus d'informations : 03 85 38 12 20
comite71@preventionroutiere.com

Bois de chauffage

Comme tous les ans à pareille époque, le CCAS de la ville de Digoin met à disposition du bois de chauffage aux résidents de la commune, dans la limite du stock disponible, il est à venir retirer au dépôt derrière la station d'épuration. (Téléphone CCAS : 03 85 24 53 78). Ce bois est issu de l'entretien et d'élagage qui a lieu sur des parcelles communales. Le bois, de différentes essences venant juste d'être abattu restera à trier et à recouper en bûches prêtes à l'emploi, il conviendra de le laisser sécher au minimum un an avant de l'utiliser !



11 février : bal costumé « Festi-Digoin »

Les bénévoles de Festi Digoin organisent un bal costumé avec repas le samedi 11 février à partir de 19h à la salle des Fêtes. L'association convie ainsi la population, toute génération confondue, à venir passer un moment de détente inédit. « L'évènement proposé n'a pas eu lieu depuis plusieurs années et devrait remémorer des souvenirs à certaines et certains d'entre eux » comme le précise Dominique Dagain, président de l'association.

Réservations jusqu'au 1^{er} février au 07 62 53 20 38.

Menu adulte 19 € (blanquette de veau, pommes de terre vapeur, fromages, tartelette), menu enfant 8 € (rôti de porc, gratin dauphinois, tartelette). Règlement à l'inscription. Animation par « Booster Mix » À noter également que le traditionnel défilé du carnaval aura bien sûr lieu, comme chaque année et se déroulera le samedi 25 mars 2023.

LES SAPEURS-POMPIERS ALERTENT SUR LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Chaque hiver, les intoxications au monoxyde de carbone (CO) touchent plus d'un millier de foyers, causant près d'une centaine de décès en France. En Saône-et-Loire, on dénombre chaque année une cinquantaine de cas en interventions de secours à personnes, parmi lesquels nous pouvons noter une hausse des cas liés à des installations mobiles de combustion.

En cette période hivernale, à l'heure des problématiques énergétiques, les sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire souhaitent sensibiliser la population aux intoxications au monoxyde de carbone et la conseiller pour limiter au maximum les risques.

Inodore, inodore, non irritant et donc indétectable par l'homme, ce gaz est pourtant toxique et potentiellement mortel. Il existe des symptômes à ne pas prendre à la légère : maux de tête, nausées, fatigue, malaises, voie paralysie musculaire...

Tous les appareils concernés

Les risques d'intoxication touchent absolument tout le monde, quels que soient l'âge, la constitution et l'état de santé. Près de 9 intoxications sur 10 au monoxyde de

carbone surviennent dans les habitations, avec pour cause un dysfonctionnement ou une utilisation inadaptée des appareils de chauffage ou de cuisson. Elles s'expliquent par une mauvaise combustion de l'appareil, quel que soit le combustible utilisé : bois, charbon, gaz, essence, fioul, éthanol... Dans près de 42 % des cas, la chaudière est le premier coupable de ces intoxications, mais tous autres appareils ménagers à combustible sont également à risque : fours, appareils de chauffage (fixes ou d'appoint), poêles à bois...

Les causes de l'intoxication

Les causes d'intoxications peuvent être dues au manque d'entretien des appareils de chauffage et des conduits d'évacuation des fumées ; à la mauvaise utilisation des appareils de combustion ; au détournement d'appareils non destinés au chauffage ; à l'utilisation prolongée de systèmes de chauffage d'appoint ; à une mauvaise aération du domicile... Pour éviter les intoxications, il est toujours important de faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et de veiller à une bonne aération et ventilation du logement.

Plus d'informations sur : www.sdis71.fr

Comment réagir en cas de soupçons ?

- Aérez immédiatement en ouvrant fenêtres et portes.
- Éteignez si possible les appareils de cuisson ou de chauffage.
- Évacuez sans délai l'habitation.
- Si vous venez en aide à une victime d'intoxication, faites-la évacuer. Si elle est inconsciente, évacuez-la de l'habitation en retenant votre respiration pour ne pas inhaler le monoxyde de carbone.
- Appelez les secours en composant le 18, le 112 ou le 114.
- Ne retournez pas dans les lieux avant l'autorisation des secours et/ou d'un professionnel habilité.



INCENDIE DANS LE PORT DE PLAISANCE



Pas moins de 60 sapeurs-pompiers ont été mobilisés lors de cette intervention.

Des bateaux en flammes sur le port et un immense nuage de fumée noire s'élevant au-dessus de la ville, c'est le triste spectacle auquel ont pu assister de nombreux Digoinois ce mardi 17 janvier aux alentours de midi.

À leur arrivée, les premiers secours se sont retrouvés aux prises avec un sinistre en pleine propagation. Grâce à un déploiement d'extrême urgence avec plus d'une soixantaine de sapeurs-pompiers dépêchés sur les lieux et « l'intervention de témoins, ce sont des dizaines de bateaux qui ont pu être sauvés des flammes » comme l'a souligné le Lieutenant Thierry Schaffer.

Présent sur les lieux dès les premiers instants, le Maire de Digoin David Bême a tenu à apporter tout son soutien à l'entreprise Les Canalous : « J'ai une pensée aujourd'hui pour les propriétaires des bateaux mais aussi pour les employés des Canalous qui ont vu leur outil de travail partir en fumée sous leurs yeux et les nombreuses inquiétudes que cela va engendrer pour

les mois à venir. Je tiens à leur apporter mon soutien à tous et particulièrement à la famille Carignant qui paye un lourd tribut depuis maintenant 3 ans. Mais à l'image de Claude et Alfred Carignant, ne nous laissons pas abattre et restons soudés et combatifs ».

Missionnés par la communauté de communes « Le Grand Charolais », qui assure la gestion du port de plaisance, des premières opérations de dépollution effectuées par des professionnels ont été mises en œuvre le long du canal dès le lendemain matin.

Après les étapes de dépollution viendront les opérations d'évacuation de la douzaine d'épaves qui a sombré à l'issue de l'incendie. L'activité économique du port est quant à elle aujourd'hui à l'arrêt et tous les acteurs (Voies Navigables de France, Le Grand Charolais, Office Français de la Biodiversité, Ville de Digoin, associations...) sont actuellement à pied d'œuvre pour que le port retrouve au plus vite son activité et son attractivité.

THÉÂTRE

www.digoin.fr

JEUDI 23 FÉVRIER - 20H30
DOCK 713



SAISON CULTURELLE

2022/2023

UN DÎNER EN 4 ACTES

Par la Compagnie
Cipango

Durée : 50 min
Tout public
Tarif : De 5 à 10€